

Metz, le 19 août 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle communication pour améliorer les performances de tri

Le lundi 29 août prochain, l'entreprise VALO' débutera une prestation d'adhésivage des 51 453 bacs dédiés à la collecte des emballages ménagers recyclables. Cette opération a pour objectif de mettre l'Eurométropole en conformité avec les préconisations de CITEO dans le cadre du passage à l'extension des consignes de tri.

L'entreprise VALO', acteur de l'économie sociale & solidaire basé à Florange, réalisera cette prestation pour le compte de la collectivité, de fin août à fin octobre 2022. Chaque agent sera équipé d'un gilet haute visibilité siglé VALO'. Durant cette période, les usagers sont invités à laisser leur bac jaune sur le trottoir après le passage du camion et à ne le rentrer qu'en fin de journée.

Au travers d'une enquête réalisée auprès du grand public, CITEO, l'éco-organisme agréé par l'État chargé d'accompagner les collectivités dans le déploiement de cette extension des consignes de tri, a mis en lumière que l'autocollant apposé sur le bac/conteneur constitue le 1^{er} support consulté par les citoyens. Afin de poursuivre l'amélioration des performances de tri, l'Eurométropole de Metz va donc faire apposer un autocollant actualisé sur la totalité de ses 51 453 bacs dédiés à la collecte des emballages ménagers recyclables (bac jaune).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les habitants de l'ensemble des communes membres de l'Eurométropole de Metz peuvent déposer tous leurs emballages sans exception dans les bacs/conteneurs de tri : emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. L'extension des consignes de tri (ECT) permet à la collectivité et à ses habitants d'agir concrètement en faveur de la protection de l'environnementale : la simplification du geste de tri est un levier d'amélioration des performances de tri et de développement des filières de recyclage et d'écoconception des emballages plastiques.

Une campagne de communication, un suivi renforcé des erreurs de tri et des opérations de sensibilisation ciblées ont d'ores et déjà permis d'accompagner les habitants dans l'acquisition de ce geste de tri simplifié.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Marie SIMON | Direction de la Communication Attachée de Presse

T. 03.57.88.33.41 | 06 38 55 04 18 | msimon@eurometropolemetz.eu

